



Rédaction : S'adresser au Directeur à l'Archevêché de Saint-Boniface.
Administration : West Canada Publ. Co., 619, Ave McDermot, Winnipeg.
Publiées à Saint-Boniface, Man.

Quelque Chose de Meilleur

POUR CEUX QUI PORTENT DES VERRES

Lentilles pour "distance" et "lecture" non simplement fondues en une seule—mais actuellement un seul et même cristal.

IL NE RESTE PLUS LA MOINDRE TRANSITION

Plus d'horizon; plus de ligne—pas même de "ligne invisible" qui caractérise tous les fameux verres à double foyer du jour si largement annoncés; rien qui réfléchisse les éclats de couleurs, ou qui fasse tache ou éblouisse en quelque endroit de la lentille. Regardez à distance—regardez sur votre papier—il n'y a aucune ligne à traverser.

**Approche le plus possible de la vision naturelle,
normale**

QUELQUE CHOSE D'ABSOLUMENT NOU- VEAU, D'ABSOLUMENT DIFFERENT

Donne un plus large espace pour lire. Donne un solide confort. Donne des avantages que vous jugerez valoir plus que le surplus du coût.

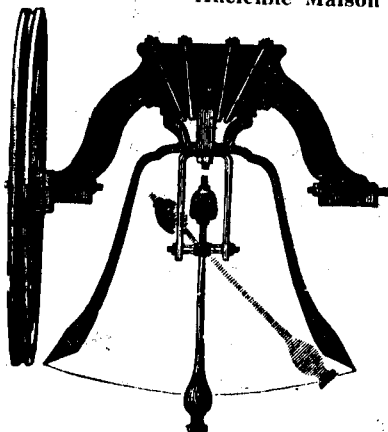
Et vous devez à vos yeux ce qu'il y a de meilleur.

Parloirs d'Optique, Quatrième Etage, Hargrave

THE T. EATON CO. LIMITED

**FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES
PACCARD FILS**

Ancienne Maison C. et F. Paccard



Fondeurs de "la Savoyarde",
42,000 livres, et des carillons de
Ste-Anne des Chènes, de Lorette,
de St-Joseph à Winnipeg, de For-
get, de Saskatoon, de Fannystelle,
de Medecine Hat, de Lemberg, de
la cathédrale de Régina; des
cloches du Petit Séminaire et de
la Maison Provinciale à St-Boni-
face, d'Huns Valley, de St-Adol-
phe, de Laurier, de McCreary, de
Camperville, du Pas, de Glena-
von, de Melville, d'Elm Park, du
Lac-du-Bonnet, de Transcona, de
Gull Lake, de Dollard, de Wood-
ridge, de Qu'Appelle, des églises
ruthènes d'Edmonton, de Sifton,
de Beauséjour et de Winnipeg,

Vanpoulle Frères — Agents pour l'Ouest — St-Boniface, Man.

C. E. Morrisette—Représentnat Général—236, rue Latourellé, Québec

PERDRIAU & O'SHEA

Verrieres d'Art pour Eglises et Résidences
Aussi tous verres blancs et de couleur
Des conditions spéciales sont faites au cler-
gé et aux autres communautés religieuses

COIN des RUES STE-AGATHE ET PERRAULT, MONTREAL, Qué.

HENRI PERDRIAU, Dir.-Gérant

CONTANT FRERES LIMITEE

Pièces Détachées et Accessoires de Tout Genre
Pour les Automobiles "FORD"

Téléphone : A9581

48, Rue Princess

WINNIPEG

En achetant chez nous

vous obtenez : marchandise de première qualité, prix très modiques, service parfait, en un mot la satisfaction la plus entière. En outre, vous encouragez une maison de commerce locale, qui depuis son établissement a fait le plus possible pour servir les intérêts de la population de notre ville et pour propager autant que possible la langue française, par ses annonces continuelles et par l'emploi du français principalement dans le magasin. Votre support cordial maintiendra l'institution commerciale la plus importante de Saint-Boniface.

La Maison Blanche

Magasin à rayons

Téléphone : N1183

11-35 Ave Provencher

SAINT-BONIFACE, MAN.

D. Verville

C. E. Gaudet

E. R. Wayland

J. J. Carolan

**LA CREMERIE DE
ST-BONIFACE**

297, rue Horace

SAINTE-BONIFACE, MAN.

*La seule crèmerie française
au Manitoba*

Succursales : Saint-Claude et
Notre-Dame de Lourdes

**E. R. Wayland
& Company**

EXPEDIEZ-NOUS VOTRE
GRAIN

PROMPTES REMISES

Membres du Grain Exchange de
WINNIPEG

Membres du Grain Exchange de
FORT WILLIAM

Télé : Est 9629

JOSEPH GOYER
Représentant

DEPOT CANADIEN DES OBJETS

CONCERNANT

SOEUR THERESE DE LISIEUX

90. AVENUE DES PINS OUEST, MONTREAL

Brochures, Images, Souvenirs, Médailles. Sur demande,
nous adresserons une liste complète et les prix des objets
concernant la Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus. Attention
spéciale aux commandes par la malle.

J. A. CUSSON
Président

Téléphone privé N1622

S. J. DUSSAULT
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de cordé, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc.

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et châssis, bancs d'église, autels, balustres, moulures de toutes sortes, escaliers, etc, etc.

Plans et spécifications fournis sur commande

Téléphone : N1283

Avenue Provencher, près du pont de la Seine

Boîte de Poste 127

Saint-Boniface, Man.

FOURURES!

SUR COMMANDE, UNE SPECIALITE

Réparations et remodelage à votre satisfaction. Nos prix sont modérés. Ouvrage garanti. Peaux vertes achetées aux plus hauts prix. Demandez notre liste.

ANTONIO LANTHIER

207, Rue Horace

Saint-Boniface, Man.

TELEPHONE N1461

Fowler Optical Co., Ltd.



Anciennement

Royal Optical Co.

est déménagée à

340, AVE PORTAGE

5 portes à l'ouest de
chez Eaton

W. R. FOWLER,

Optométriste

Télé. : A 6411

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Man.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE : La revanche de la Papauté--Le nouvel archevêque d'Edmonton--Les âmes du Purgatoire--Sur la tombe de S. G. Mgr Legal--Noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé Charles Deutschler--Feu M. l'abbé Alexandre Defoy--A la Maison-Chapelle--Lettres de Mgr Provencher à Mgr Bourget--Une touchante allocution--Une grotte de Notre-Dame de Lourdes en Alberta--Souvenir de la grande guerre--Ding! Dang! Dong!--R. I. P.

VOL. XIX

15 NOVEMBRE 1920

No 11

LA REVANCHE DE LA PAPAUTE

Il y a eu cinquante ans, le 20 septembre, que le Pape est prisonnier au Vatican. Le 20 septembre 1870, en effet, l'armée piémontaise du général Cadorna entra dans la Rome pontificale par la brèche de la Porta-Pia.

Quels douloureux souvenirs évoque dans tous les coeurs catholiques cette date sinistre! 10,000 soldats pontificaux, dont 4,000 Zouaves, parmi lesquels de nombreux Canadien-français, assiégés plusieurs jours par 60,000 Piémontais et Garibaldiens, durent mettre bas les armes pour obtempérer aux desirs de Pie IX, leur chef et leur père, auquel répugnait une plus grande effusion de sang. Les vaillants soldats du Pape pleurèrent, quand on leur communiqua l'ordre de reddition. Depuis l'ouverture du bombardement, ils se battaient comme des lions, et les Zouaves se préparaient héroïquement à faire une sortie en rase campagne, quand on hissa le drapeau blanc sur la brèche. Dès la veille, Pie IX, dont le coeur paternel ne pouvait supporter la continuation d'un combat aussi inégal, avait écrit au général Kanzler, commandant-en-chef des troupes pontificales, une lettre émue, où, après avoir rendu hommage au courage héroïque de ses soldats, Sa Sainteté déclarait : "Quant à la durée de la défense, il est de mon devoir d'ordonner qu'elle consiste uniquement en une protestation constatant la violence, et rien de plus; c'est vous dire qu'on entamera, dès que la brèche sera ouverte, des négociations pour la reddition de la

ville. Dans un moment où l'Europe déplore les très nombreuses victimes d'une guerre entre deux puissantes nations, on ne pourra jamais dire que le vicaire de Jésus-Christ, quoique assailli, ait consenti à une grande effusion de sang. Notre cause est celle de Dieu, et nous mettons en lui toute notre confiance. Je vous bénis de coeur, vous, monsieur le général, et toutes nos troupes."

Une dernière fois encore, le 21 septembre, la bénédiction pontificale devait descendre sur les Zouaves. Avant de faire déposer les armes aux bataillons qu'il commandait, et qu'il avait réunis sur la place Saint-Pierre, le colonel Allet fit acclamer le Pape par les défenseurs des Etats de l'Eglise; et Pie IX, paraissant à une fenêtre de ses appartements, étendit sa main bénissante sur ses chers soldats. C'était le remerciement suprême du Pape-Roi, devenu l'auguste prisonnier du Vatican.

Avec le Pape, les ennemis de l'Eglise avaient cru emprisonner la Papauté. Mais, on n'enchaîne pas le verbe de Dieu: *verbum Dei non est alligatum*. Et, durant les cinquante années qui ont suivi la chute du Pouvoir Temporel, la Papauté n'a cessé de rayonner sur le monde d'un éclat merveilleux.

Aux définitions immortelles de Pie IX, proclamant l'Immaculée Conception et l'infaillibilité pontificale, ont succédé les encycliques de Léon XIII, donnant au monde la lumière sur tous les grands problèmes qui agitent, à cette heure, l'humanité. Souverains, hommes d'Etat, patrons, ouvriers, et souvent des protestants et des incrédules, ont appris de ce Pape illustre à connaître leurs droits et leurs devoirs. Et ses enseignements ont jeté un tel éclat sur la Papauté que, durant les dernières heures de sa vie, l'humanité retint son souffle comme pour l'entendre parler encore, et qu'à sa mort, le concert de louanges qui salua sa mémoire fut vraiment universel. Puis, ce fut Pie X, avec ses vues éminemment surnaturelles sur les hommes et les événements, ses luttes apostoliques contre l'erreur dressant la tête jusque dans le sanctuaire, ses directions eucharistiques qui rapprochèrent du tabernacle des milliers et des milliers d'âmes, ses réformes courageuses et salutaires, ses prophéties sur la triomphe et le salut de la France. Règne magnifique, fait tout à la fois de vérité, de grâce et de sainteté, et qui apparut véritablement au monde comme la restauration de toutes choses dans le Christ.

Pie X est mort, prisonnier comme Pie IX et Léon XIII, et la Papauté rayonne toujours sur le monde. Benoît XV, prisonnier aussi, attire à lui les représentants des nations de la terre. La patrie de Luther et la patrie de Henri VIII ont leur ambassadeur au Vatican, et la patrie de Calvin, qui vient d'accepter l'établissement d'une nonciature à Berne, sera bientôt représentée

auprès du Pape, tout comme la Grèce schismatique le sera probablement, un jour, puisqu'elle a demandé au cardinal Dubois de lui obtenir l'accès de la cour pontificale. La Turquie elle-même ambitionne cet honneur. Demain, la France reprendra, à Rome, sa place de Fille aimée de l'Église et de protectrice des faibles. Et le jour n'est peut-être pas éloigné où le Japon et les États-Unis auront leur ambassadeur auprès du Saint-Siège.

Cinquante ans après la chute du Pouvoir Temporel, le Pape pourrait donc dire avec Jésus-Christ, dont il est le Vicaire : *Omnia traham ad meipsum*. C'est la revanche de la Papauté, revanche pleine de charité et de divine grandeur.

Semaine Religieuse de Québec

A. H.

LE NOUVEL ARCHEVEQUE D'EDMONTON

Les *Acta Apostolicae Sedis* d'octobre contiennent la nomination officielle de S. G. Mgr Henri O'Leary, évêque de Charlottetown, au siège archiépiscopal d'Edmonton. Cette nomination porte la date du 7 septembre. Elle est accompagnée de deux autres nominations épiscopales canadiennes : celle de S. G. Mgr Patrice Chiasson au siège de Chatham, en date du 9 septembre, et celle de S. G. Mgr Louis O'Leary, auxiliaire de Chatham, au siège de Charlottetown, en date du 10 du même mois.

Le nouvel archevêque d'Edmonton est né à Richibouctou, au Nouveau-Brunswick, le 13 mars 1879. Ordonné prêtre le 21 septembre 1901, il fut élu évêque de Charlottetown le 29 janvier 1913 et sacré à Bathurst le 22 mai suivant par S. E. Mgr Stagni, délégué apostolique. Il recueille l'héritage apostolique de NN. SS. Grandin et Legal, O. M. L., l'historique diocèse de Saint-Albert devenu l'archidiocèse d'Edmonton le 30 novembre 1912.

Puisse le successeur de ces vaillants évêques, à qui l'Église de l'Ouest, et en particulier celle de l'Alberta, doit tant, avoir un règne heureux et fécond. Il vient à l'Ouest avec la réputation d'un prélat d'une grande distinction et possédant très bien la langue française. "L'on me dit beaucoup de bien,—écrit Mgr Pilon, vicaire capitulaire d'Edmonton, dans une lettre aux fidèles du diocèse—, de sa piété profonde, de son érudition plus qu'ordinaire, de son énergie remarquable, de son esprit d'entreprise, de justice et de charité."

— Le 1er novembre, jour de la Toussaint, a eu lieu dans l'église de Saint-François-Xavier l'inauguration d'un orgue.

LES AMES DU PURGATOIRE

Le mois de novembre donne à l'automne son dernier cachet ou si l'on veut son coup de grâce. Il est bien l'emblème de l'agonie d'un mourant et de sa mort : les dernières feuilles tombent, l'herbe desséchée tremble sous les rafales du vent, et bientôt la neige étend son linéol sur le sol durci. Le mois de novembre ramène donc naturellement à l'esprit la pensée de la mort et de ses suites, et non moins naturellement et justement il a été consacré aux âmes du purgatoire. C'est "le mois des âmes."

Qu'y a-t-il au delà du tombeau? Que devient l'âme?

Problème des problèmes, puisque l'éternité en dépend.—Il y a deux cités permanentes : le ciel, l'enfer; et une temporaire, le purgatoire. Tenons-nous-en à celle-ci.

Qui va au purgatoire? Tout le monde. Il est à peine besoin d'ajouter le petit correctif : *presque*, presque tout le monde. Il en est si peu qui échappent! Sainte Thérèse avouait que parmi tant d'âmes qui lui étaient apparues, elle n'en avait vu "que trois aller droit au ciel sans passer par le purgatoire". Ce que je vais dire là-dessus vous regarde donc, ami lecteur.—Pour circonscrire ce sujet très vaste, trois pensées : Les âmes souffrent indiciblement au purgatoire; nous pouvons les secourir; nous le devons.

Deux genres de peines se rencontrent au purgatoire : la peine du "sens", et celle du "dam" ou la privation de la vue de Dieu.

Tout inexprimable que soit la peine du sens, la privation de la vue de Dieu pour une âme séparée est mille fois pire encore. Dégagée des sens par la mort, l'âme peut librement exercer ses deux grandes fonctions de comprendre et d'aimer, comprendre et aimer Dieu, et cela à un degré qu'il ne nous est pas possible de mesurer. Les saints eux-mêmes, qui ont pourtant dès ici-bas une si belle vue de Dieu, n'y arrivent point. On a dit des désirs de l'âme en cet état que c'était une faim, une soif, une fièvre : "faim de Dieu, soif de Dieu, fièvre de Dieu." Tout l'état, toute l'occupation de ces âmes, c'est d'avoir faim de Dieu. Dieu est là tout près, mais elles ne le voient pas, elles le sentent; tout en elles s'élançait vers lui, c'est proprement leur tendance béatifique, mais la vue de leur indignité, de leur culpabilité envers ce Dieu infiniment bon, les retient : l'élan est en elles, l'obstacle y est aussi, et c'est cette opposition poignante qui les torture.

Sainte Catherine de Gênes, après avoir parlé des diverses peines du purgatoire, les résume de la sorte : "L'âme ne considère pas toutes ces pensées ni toutes ces flammes qui l'entourent,

mais ce qui la tourmente et la brûle davantage, est cette ardeur violente qu'elle a de jouir de Dieu, sans pouvoir la satisfaire."

Le peine du feu est plus à la portée de nos intelligences : c'est la peine du "sens", et Dieu sait si nous sommes sensibles ! Mais malgré la connaissance expérimentale que nous avons de la souffrance physique, nous ne saurions parvenir à comprendre ce que sont les douleurs expiatriques du purgatoire. Nous voyons bien en cette vie présente l'action de l'âme sur le corps, la réaction du corps sur l'âme, mais le comment de ces actions réciproques d'un être matériel et d'un esprit nous échappe,—plus encore, on le conçoit, quand il s'agit d'une âme séparée. La sainte que nous avons citée tout à l'heure, qui eut des visions et des révélations merveilleuses sur le purgatoire, qui en a écrit avec une admirable maîtrise et qui pour ces raisons a été nommée la "grande théologienne du purgatoire", sainte Catherine de Gênes, a formulé cette sentence : "Les âmes endurent dans ce lieu des tourments si grands et si terribles qu'il n'y a ni langue qui les puisse exprimer, ni entendement qui en puisse concevoir la moindre étincelle." Avant elle, saint Augustin et saint Thomas avaient dit que les douleurs qu'on y souffre dépassent toutes les peines d'ici-bas, tous les supplices des martyrs, et que le feu qui y exerce sa terrible activité ne peut être comparé qu'à celui de l'enfer.

Le feu de l'enfer ! C'est-à-dire, un feu institué par Dieu expressément dans le but de punir et, pour les âmes du purgatoire, de purifier. Feu intelligent, qui distingue les fautes, proportionne la peine à l'offense et ne cesse de sévir, tout comme le feu dans le creuset où se purifie le minerai d'or, que lorsque la dernière scorie du péché est éliminée de la pauvre âme souffrante.

La pensée en est terrifiante. Et ce serait déjà formidable que d'avoir à subir pareil supplice un court espace de temps. Qui soutiendrait durant un quart d'heure une flamme appliquée à sa main ? Or, les minutes sont longues au purgatoire. Des âmes, apparaissant une heure après leur mort, se plaindront d'avoir été oubliées pendant de longues années au milieu des flammes. "La nuit est longue à la douleur qui veille." Eh bien, les révélations des saints nous parlent non seulement de minutes et d'heures, mais de mois et d'années et même de siècles ! Il est certain que l'Eglise célèbre des services anniversaires de vingt, trente et quarante ans, et qu'elle permet même des services à perpétuité.

Rappelons une révélation de sainte Marguerite-Marie au sujet de son directeur spirituel, le grand apôtre du Sacré Coeur, le vénérable Père de la Colombe : elle confiait à sa supérieure que pour quelques négligences dans l'exercice de l'amour divin, l'âme du saint religieux n'était montée au ciel qu'au moment où son corps avait été déposé dans le tombeau.

Sainte Thérèse redoutait beaucoup le purgatoire : elle sollicitait les prières de ceux qui l'entouraient à ses derniers moments. "Je crains de rester bien longtemps dans le purgatoire, répétait souvent le saint curé d'Ars, et, s'adressant à ses paroissiens : de grâce, ne m'oubliez pas dans vos prières devant Dieu après ma mort." L'abbé Sauvé, dans son beau livre sur *l'Homme intime*, cite quelques révélations d'une sainte religieuse, d'après lesquelles "un évêque, que sa libéralité avait fait surnommer le *Donneur d'aumônes*, passa cinq ans dans le purgatoire pour avoir ambitionné sa dignité; un autre évêque y souffrit pendant quarante ans, parce que sa négligence avait été cause qu'une personne malade était morte sans recevoir les sacrements; un homme du monde y passa cinquante-neuf ans à cause de son goût pour les plaisirs et un autre soixante-quatre à cause de sa passion pour le jeu."

Afin de comprendre jusqu'à un certain point la conduite de Dieu, si bon, si miséricordieux, envers ces âmes aimantes, il n'est que de songer à l'offense faite à un Dieu, à la petitesse de l'offenseur, à la grandeur de l'Offensé, et aussi à l'extrême pureté que doit avoir l'âme pour paraître devant le Dieu trois fois saint et s'unir à lui dans les siècles des siècles.

Mais il est temps d'exposer ce que nous pouvons faire pour les dolentes prisonnières du purgatoire.

Saint François de Sales disait : "Nous ne nous souvenons pas assez de nos morts; leur mémoire périt chez nous avec le son des cloches..." Victor Hugo reprenait la même pensée dans son ode *A un voyageur* :

Qui peut savoir combien toute douleur s'émousse,
Et combien sur la terre un jour d'herbe qui pousse
Efface de tombeaux!

Et lorsque nous songeons à la facilité avec laquelle nous pouvons soulager les âmes du purgatoire, au trésor vraiment magnifique de mérites, de prières et d'indulgences que l'Eglise met à notre disposition, nous restons stupéfaits, et ce sera peut-être un jour notre sort de constater avec amertume chez ceux que nous aurons quittés, l'oubli que nous aurons eu pour ceux qui nous ont précédés.

Que nous ayons ce pouvoir d'intervenir en faveur des âmes, la sainte Ecriture en est garante. "C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés", est-il écrit au livre des Macchabées. Le Concile de Trente, empruntant les termes de saint Augustin, a porté ce décret : "Les âmes du purgatoire sont aidées par les suffrages des fidèles et sur-

tout par le précieux sacrifice de l'autel." La raison de ce privilège se trouve dans le dogme de la Communion des Saints: le ciel, la terre et le purgatoire ne forment qu'une famille où l'on s'entraide, où ceux qui possèdent plus donnent à ceux qui ont moins. Les plus dénués de la famille sont les âmes du purgatoire, puisqu'elles ne peuvent rien pour elles-mêmes, rien, absolument rien. Que pouvons-nous pour elles?

Rappelons d'abord ce principe : tout acte surnaturel porte en lui une triple valeur : valeur méritoire ou accroissement de vie divine, nécessairement personnelle et incommunicable; valeur impétratoire, inclinant Dieu à nous accorder ce que nous demandons, soit pour nous, soit pour les autres, et donc communicable; enfin valeur satisfactoire, capable de solder les peines dues aux péchés, soit les nôtres soit celles du prochain. C'est surtout cette dernière valeur qu'il est bon d'appliquer aux âmes du purgatoire. Nous pouvons faire un choix des actes que nous leur cédon. Nous pouvons aussi leur transférer tout, en bloc, non seulement durant notre vie mais encore après notre mort. C'est ce qu'on a appelé très justement l'*Acte héroïque!*

Il est évident que, outre nos satisfactions personnelles par nos prières, nos pénitences, nos communions, nos aumônes, nos indulgences, nous pouvons puiser dans le trésor de l'Eglise et offrir pour les âmes les satisfactions non encore utilisées des saints, celles immensément plus grandes de la très sainte Vierge, et enfin les divines, les infinies satisfactions de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce trésor inépuisable de l'Eglise et la Communion des Saints forment la base solide sur laquelle s'appuie le dogme des indulgences.

Arrêtons-nous quelques instants à cette pensée. L'indulgence se définit : La remise faite par l'autorité de l'Eglise de tout ou partie de la peine due au péché. D'où l'on voit qu'il y a l'indulgence *plénière* où tout est remis, et l'indulgence *partielle* qui ne remet qu'une partie de la peine. D'où encore l'importance d'acquérir des indulgences plénieres que l'on s'efforcera de gagner *plénièrement* pour soi ou pour ses pupilles du purgatoire. Les fidèles connaissent bien ces pratiques de piété les plus riches en indulgences, telles que le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, celui de l'Immaculée-Conception, le Chemin de la Croix, etc. Il y a encore la sainte communion faite pour les âmes du purgatoire. Communier pour les âmes c'est porter Jésus dans le purgatoire et obliger pour ainsi dire son Coeur très aimant à y déverser les trésors de sa miséricorde. Mais il y a surtout le très saint sacrifice de la messe.

Il n'est rien de comparable à la sainte messe pour glorifier

Dieu, aider les vivants, secourir les morts. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à nous rappeler ce qu'est le mystère adorable de nos autels, la réitération non sanglante de l'auguste sacrifice du Calvaire : même Prêtre éternel, même éternelle Victime, s'immolant, par le plus grand des miracles et en témoignage du plus inconcevable des amours, à toute heure du jour et sur toutes les plages de l'univers, pour nous appliquer les fruits de la Rédemption et préparer à nos âmes faméliques un aliment royal. C'est à ce banquet divin que nous sommes conviés, et le fait seul d'y assister est déjà un acte riche en satisfactions applicables aux âmes du purgatoire. "Il n'y a point d'oeuvre plus agréable à Dieu, atteste Dom Guéranger dans son *Année liturgique*, plus méritoire et plus propre à nourrir la véritable piété, que l'assistance au saint sacrifice de la messe. Il n'en est pas de plus secourable aux âmes du purgatoire." Avant lui l'auteur de *l'Imitation* avait écrit : "Quand un prêtre célèbre la sainte messe, il honore Dieu, il réjouit les anges, il édifie l'Eglise, il aide les vivants, il procure le repos aux morts et se rend participant lui-même de tous les trésors". (L. iv, c. v. n. 3).

Saint Léonard de Port-Maurice rapporte que le bien heureux Jean d'Avila, gloire de l'Espagne, parvenu aux derniers instants de sa vie, fut sollicité d'exprimer ce qu'il désirait davantage, après sa mort : "Des messes, répondit-il, des messes, des messes !"

Il fut révélé à sainte Thérèse qu'un jeune gentilhomme, détenu au purgatoire, n'en sortirait qu'à la première messe dite dans le nouveau couvent que ce gentilhomme avait en partie fondé. La sainte se mit à presser l'ouvrage. Un jour elle entendit le divin Maître lui dire : "Hâte-toi, car cette âme souffre beaucoup." "Enfin, poursuit-elle, le saint sacrifice put être offert... Au moment de la communion, le prêtre s'avança vers nous, tenant le saint ciboire en main. Je m'approchai et à l'instant même où il me donnait la sainte hostie, ce gentilhomme m'apparut à côté du prêtre avec un visage tout resplendissant. L'allégresse peinte sur les traits, et les mains jointes, il me remercia de ce que j'avais fait pour le tirer du purgatoire; je le vis ensuite monter au ciel."

Plus près de nous, le curé d'Ars aimait à raconter l'histoire de ce saint prêtre qui pria pour son ami. Apparemment Dieu lui avait fait connaître qu'il était au purgatoire; il lui vint en pensée qu'il ne pouvait rien faire de mieux que d'offrir le saint sacrifice de la messe pour son âme. Quand il eut accompli la consécration, il prit l'hostie entre ses doigts et dit : "Père saint et éternel, faisons un échange. Vous tenez l'âme de mon ami qui est en purgatoire, et moi je tiens le corps de votre Fils qui est entre mes mains: eh bien! délivrez mon ami, et je vous offre votre Fils avec tout le

mérite de sa mort et de sa passion." En effet, au moment de l'élévation, il vit l'âme de son ami, toute rayonnante de gloire, qui montait au ciel (*Esprit du curé d'Ars*).

Au cours des pages qui précèdent, il n'a été question que des peines du purgatoire. Pour être complet, il faudrait aussi en dire les joies. Mais l'espace nous manque; et puis nous préférons rester sur l'idée de souffrance, afin de mieux stimuler la compassion du lecteur pour les âmes.

Résumons le tout en cette sentence : Les âmes du purgatoire souffrent indiciblement; nous *pouvons* les secourir; donc nous le *devons*.

Nous le devons, pour glorifier Dieu Créateur et Rédempteur du monde, pour réjouir le cœur de la sainte Vierge, des anges et des saints, et, par l'entremise des âmes que nous aurons délivrées, pour nous assurer à nous-mêmes des amies fidèles et puissantes, qui nous introduiront plus tôt, un jour, dans les tabernacles éternels.

La Vie nouvelle.

Edouard LÉCOMPTE, S. J.

SUR LA TOMBE DE S. G. MGR LEGAL O. M. I.

A l'occasion de la mort de S. G. Mgr Legal, le journal, "L'Union" d'Edmonton, a publié un édifiant portrait du regretté prélat tracé par quelqu'un qui le connaissait intimement. Nous tenons à le consigner ici pour l'histoire.

S. G. Mgr Legal, O. M. I., est mort. Le diocèse perd en lui un pasteur zélé et bon, l'Église catholique un éminent prélat, et j'ose le dire, le Canada un citoyen des plus distingués. Mgr Legal n'a été ni connu, ni apprécié à sa juste valeur, durant sa carrière épiscopale. Il avait peu le goût de se produire au dehors, et il détestait le bruit et la réclame. Son oeuvre, il l'a faite modestement, humblement, dans le silence de son bureau, n'ayant absolument en vue que la gloire de Dieu et le bien des âmes qui lui étaient confiées. Pendant 23 ans, il a fourni un travail opiniâtre de 15 à 16 heures par jour, sans jamais se démentir. Il se faisait un devoir de répondre toujours lui-même, courrier par courrier, à toutes les lettres qu'il recevait, surtout à celles de ses prêtres, et il en recevait beaucoup. Avec un ordre admirable, il classait, il étiquetait correspondance et documents qui affluaient chaque jour à l'Archevêché.

Son hospitalité était large et affectueuse. Toujours très heureux de recevoir ses prêtres à sa table et de les héberger sous son toit, leurs visites le réjouissaient grandement.

Il était réellement l'homme humble et simple. Le testament qu'il a laissé est un admirable monument d'humilité et de simplicité chrétienne. C'est par esprit d'humilité qu'il a voulu reposer dans le cimetière de St-Albert, à la suite du dernier prêtre Oblat décédé, et aussi au milieu de ses fidèles.—Sa piété était édifiante. Pendant les 20 dernières années qu'il a passées à St-Albert, jamais il ne s'est dispensé, excepté en cas de maladie, d'assister, à l'église, aux offices du dimanche, matin et soir, comme aux bénédictions du Très Saint Sacrement qui avaient lieu sur semaine. Il vivait en vrai religieux, très régulier aux exercices de sa communauté et, pour aucune raison, il ne voulait perdre le bénéfice de la règle commune.

Mgr Legal laisse l'archidiocèse d'Edmonton dans un état très prospère. Son clergé séculier et régulier est nombreux, instruit et zélé. Mgr Grandin et Mgr Legal avaient su attirer dans l'Alberta un nombre considérable de Congrégations religieuses qui sont une force pour l'Eglise et en font sa plus belle parure:

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES

DE M. L'ABBE CHARLES DEUTSCHLER

Curé de Saint-Alphonse

Le 13 octobre M. l'abbé Charles Deutschler, curé de Saint-Alphonse, a célébré le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale. Pour profiter des beaux jours de l'automne, la célébration de ce joyeux anniversaire avait été anticipée, car c'est le 21 décembre 1895, à Grenoble, que le digne jubilaire reçut l'onction sacerdotale des mains de Mgr Fava. Fils de l'Alsace, il fut d'abord envoyé en Suisse pour y exercer le saint ministère parmi les fidèles de langue allemande. Quelques années plus tard, sur les instances de Mgr Langevin demandant à Dom Gréa un prêtre pour les Flamands de Saint-Alphonse et de Swan Lake, il fut envoyé au Canada, où il arriva au mois de juin 1901. Depuis lors il a habité la belle paroisse de Saint-Alphonse, au site si pittoresque, et il en devint curé au mois de décembre 1903. Jusqu'à l'an dernier où Swan Lake a reçu son premier prêtre résidant, il l'a desservi par lui-même ou par ses vicaires.

La célébration commença dans la soirée du 12 par une séance

donnée dans la salle paroissiale par les élèves du couvent, dirigé par les Chanoinesses des Cinq Plaies du Manitoba. S. G. Mgr l'Archevêque, plusieurs prêtres et de nombreux paroissiens de Saint-Alphonse, ainsi que des anciens paroissiens de Swan Lake et des amis de Mariapolis, assistaient à cette séance, dont la très grande partie était en français, avec quelques entr'actes flamands et anglais. On y joua avec succès une saynète de circonstance intitulée : *Noces d'argent*, et un drame en quatre actes intitulé : *Coeur de Mère*.

A la fin de cette séance, les élèves présentèrent au jubilaire une fibiale adresse, accompagnée de riches et nombreux cadeaux de fête, parmi lesquels un magnifique calice, don du personnel du couvent. Le jubilaire répondit à cette adresse avec tout son coeur. Il remercia Monseigneur d'avoir bien voulu venir honorer l'un de ses prêtres et rappela à grands traits l'histoire de ses vingt-cinq années de sacerdoce. Il adressa de chaleureux remerciements aux bonnes Soeurs, dont le dévouement a toujours si bien secondé ses efforts, et il dit quels liens l'attachent aux paroissiens de Saint-Alphonse, ainsi qu'à ceux de Swan Lake qu'il a desservis pendant de si longues années. Il adressa ensuite quelques paroles en flamand et pria M. l'abbé E. Kwakman de traduire son discours en cette langue.

Les paroissiens profitèrent de cette soirée de famille pour offrir eux aussi l'expression de leurs sentiments d'attachement et de reconnaissance au jubilaire. M. Dollard Therrien, maire de la municipalité de Lorne, lut une très belle adresse française et M. Emile Roelandt en lut une en flamand. Ces adresses furent accompagnées par la présentation d'un riche ostensor et d'un beau fauteuil, don des paroissiens, d'une représentation de Notre-Dame de Lourdes en miniature, don des Enfants de Marie, et d'un ornement sacerdotal, don des paroissiens de Swan Lake.

Le jubilaire prit de nouveau la parole en français et en flamand, dit combien il était touché de cette expression de sentiments et adressa à tous les généreux donateurs ses remerciements pour leurs cadeaux de fête.

Le lendemain eut lieu à l'église une grand'messe solennelle chantée par le jubilaire, assistée par M. l'abbé Joseph Radaz, curé de Saint-Claude, comme diacre, et de M. l'abbé Amédée Roy, curé de Dunrea, comme sous-diacre. S. G. Mgr l'Archevêque assistait au trône, accompagné du R. P. Antoine Chalumeau, C. R. I. C., curé de Notre-Dame de Lourdes, et de M. l'abbé Hubert Heynen, curé de Bruxelles. M. l'abbé Boniface Diederichs, curé de Swan Lake, qui avait organisé la fête de concert avec les Soeurs du couvent, remplissait les fonctions de maître des cérémonies. Le ser-

mon français fut donné par M. l'abbé Joseph Picod, curé de Saint-Lupicin, et le sermon flamand par M. l'abbé Evrard Kwakman, curé du Sacré Coeur de Saint-Boniface. Dix-huit membres du clergé étaient présents, parmi lesquels, outre ceux déjà mentionnés, M. l'abbé Marie-Antoine Straub, curé de Saint-Léon, M. l'abbé Albert Rousseau, curé de Mariapolis, le R. P. Schelp, S. J., représentant le collège de Saint-Boniface, le R. P. Augustin Roux, C. R. I. C., de Notre-Dame de Lourdes, M. l'abbé Denys Lamy, directeur des *Cloches*, M. l'abbé Sylvio Caron, vicaire à la cathédrale, M. l'abbé Albert Brunet, vicaire à Somerset, M. l'abbé Jean-Marie Comte, de Laurier, M. l'abbé Simon Nivon et M. l'abbé Bénédict Benoît, de Saint-Léon.

À midi un banquet paroissial réunit les membres du clergé et un certain nombre de paroissiens dans l'une des salles du couvent. C'est ainsi que finit cette belle fête organisée en l'honneur des vingt-cinq années de sacerdoce du digne curé de Saint-Alphonse. Nous sommes heureux de joindre nos félicitations et nos vœux à ceux de ses paroissiens et nous lui disons bien cordialement : *Ad multos annos!*

FEU M. L'ABBE ALEXANDRE DEFOY

Le 4 novembre est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface M. l'abbé Alexandre Defoy, ancien curé de Thibaultville. Il était né à Longueil le 16 novembre 1857, de Joseph-Adolphe Defoy, avocat, et de Henriette Valade. Sa famille alla bientôt demeurer à Québec et c'est au Séminaire de cette ville qu'il fit ses études, où il eut pour confrère de classe l'honorable Juge James Prendergast, de Saint-Boniface, dont il demeura toujours l'ami intime.

Ordonné prêtre aux Trois-Rivières par Mgr Lafleche le 11 septembre 1887, il vint aussitôt à Saint-Boniface et fut un peu plus d'une année vicaire à la cathédrale. Il retourna dans la province de Québec et fut vicaire à Saint-Brigide de Montréal en 1889-1890. Il embrassa ensuite la carrière de l'enseignement et fut successivement professeur aux collèges de Bourbonnais, de Church Point et d'Antigonish. Il fit aussi le voyage d'Europe et revint au Manitoba à l'automne de 1902. Il fut vicaire à Sainte-Anne des Chênes et alla résider à Thibaultville en 1904, en qualité de premier curé de cette paroisse. Il y demeura six ans. En 1910 sa frêle santé l'obligea à la quitter. Il fut envoyé à Saint-Jean-Baptiste, où il demeura jusqu'en 1912. A cette date il alla demeurer à Letellier. Il remplit dans ces deux paroisses les fonctions

d'assistant ou vicaire. Au printemps de 1919 il sentit les atteintes de la maladie qui devait l'emporter. Il alla rendre visite à son vieux père à Québec l'automne dernier et il vit la mort de très près. Ayant repris un regain de vie, il revint au Manitoba à la fin de décembre dernier et alla peu après aux Texas. Le climat ne lui procura pas le bien qu'il en attendait et il revint au commencement de juillet, après un stage de six semaines dans un hôpital de Minneapolis, où il était arrêté visiter un frère, qui habite cette ville. Il passa l'été à l'archevêché. Il était à l'hôpital depuis environ un mois lorsque l'anémie, qui le minait, amena le dénouement le matin du 4 novembre.

Le regretté défunt avait su se faire beaucoup d'amis par son affabilité et le charme de sa conversation émaillée de mots d'esprit et de fines reparties. Il était littérateur et musicien. Il avait une véritable âme d'artiste et était un pianiste distingué. Il avait beaucoup lu et possédait de vastes connaissances en littérature.

Selon la demande qu'il en avait faite, ses restes mortels furent inhumés à Letellier, à l'endroit qu'il avait choisi, près de la grande croix du cimetière. Un premier service fut chanté dans la cathédrale par S. G. Mgr l'Archevêque le 6 novembre. Dans l'après-midi du même jour son corps fut transporté à Letellier, où S. G. Mgr l'Archevêque chanta le lendemain un second service.

En raison du samedi et du dimanche, peu de confrères purent assister à ces deux services. A la cathédrale étaient présents Mgr Cherrier, P. A., V. G. et curé de l'Immaculée-Conception de Winnipeg, M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, le R. P. Bourque, S. J., recteur du collège, le R. P. Magnan, O. M. I., supérieur du Juniorat, le R. P. Blais, O. M. I., M. l'abbé St-Amant, curé de Lorette, M. l'abbé Lee, curé de Saint-Charles, M. l'abbé Dumoulin, aumônier de l'Orphelinat Saint-Joseph, M. l'abbé Paillé, curé de Transcona, M. l'abbé Deslandes, aumônier de l'hôpital, M. l'abbé Bertrand, curé de Saint-Vital, le R. P. Lafrenière, F. M. I., ainsi que les prêtres de l'archevêché et du petit séminaire. Parmi les fidèles on remarquait les honorables Juges Prendergast et Prud'homme.

Puisse le Seigneur accorder au plus tôt au cher défunt le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix. Il était membre de l'Association des Trois Messes du diocèse.

— Dimanche, le 31 octobre, S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, a conféré le sacerdoce à M. l'abbé Flavien Joly dans la cathédrale de Prince-Albert. Le nouveau prêtre avait été fait sous-diacre à Humboldt le 12 septembre par S. G. Mgr Wehrle, O. S. B., évêque de Bismarck.

LETTRES DE MGR PROVENCHER A MGR IGANCE BOUGET

Saint-Boniface, 21 septembre 1846.

Monsieur,

Sir George (Simpson), partant pour Montréal, me fournit le moyen d'écrire à Votre Grandeur à cette saison avancée. Il passe par la rivière St-Pierre. Nos 300 soldats sont arrivés le 18. Serons-nous mieux? Nous verrons plus tard. Du moins cette augmentation de bouches donnera le moyen de vendre les produits de la terre et des animaux, qui sont tous demandés. Il y aura plus d'argent, parce qu'on fera argent de tout. Sous le rapport moral, l'avantage ne sera probablement pas grand. J'espère que nos Métis se jetteront à la culture, pouvant vendre le grain, et sans doute la défense de chasser sur le terrain américain ne tardera pas. Le premier tour de chasse a été abondant. Pour bien faire, il faudrait que le deuxième le soit aussi. M. Belcourt y est allé.

La récolte n'est pas abondante, quoiqu'elle ait promis de l'être jusqu'au mois de juillet. La chaleur a fait du dommage. Assez généralement le blé a des épis rudes, surtout dans ce qu'on appelle la suite. La rouille a nui à la complète maturité. L'orge a souffert aussi, le grain est fin. Les pois sont généralement abondants ainsi que l'avoine, mais ce ne sont pas les grains que l'on sème le plus. Les patates ont manqué en bien des places. Heureusement que la Compagnie avait amassé du grain d'avance et moi aussi, car ma famille augmente tous les ans.

Le Révérend Père Bermond est arrivé le 15 septembre; il était parti le 9 juillet, avait passé neuf jours à Golena, huit à St-Pierre et un à Buffalo. Il était parti de St-Pierre le 10 août au soir, allant au train de boeuf qui était la principale monture de la caravane. Le voyage a coûté 150 louis pour six rendus ici. Il y a là-dessus quelques louis qui ne sont pas dépenses de voyage. Je trouve que les départs de France sont bien mal arrangés. On ne sait pas là qu'il faut être prêt au jour, à l'heure, pour les voyages lointains, au risque d'être retardé d'une année: ce qui est une affaire sérieuse pour le bien du pays. Si les deux prêtres annoncés ne viennent pas cet automne, nous voilà renvoyés à la même date en 1847. Pendant cette année perdue ils auraient appris assez de sauvage pour faire les missions. Celles du lac Manitoba n'ont point été visitées cette année, ou mieux depuis la mort de M. Darveau, parce que les prêtres, qui ont fait le voyage, n'ont jamais rencontré les sauvages toujours absents à certaines saisons de

l'année. J'aurais voulu profiter de la présence de M. Belcourt qui annonce son retour au Canada par les Etats-Unis l'année prochaine. Il ne pourra pas partir s'il n'en vient pas d'autres, du moins j'espère qu'il remettra son départ à une autre année. Il faudrait que le départ de France soit à la fin d'avril pour être sûrement rendu à temps. . .

Les Soeurs ne tiennent pas ménage faute de maison, qui n'a point avancé cet été parce que tout le monde a été malade. . . Je me propose de mettre une école à la Prairie du Cheval Blanc en 1847. Elle sera peut-être confiée à Soeur Gosselin, avec l'aide d'une jeune. . . Il n'y a pas d'autres moyens de gagner pour les Soeurs que de faire l'école. Il me faudrait encore trois autres écoles. Elles seront mieux payées, j'espère, après ce temps-ci; l'argent sera plus commun.

Je tombe de bien haut en apprenant l'érection de trois évêchés à l'Orégon. M. Demers sera bien trompé; il me disait au mois de mars qu'il se dégoûtait et ne pensait pas rester là; même il se proposait de venir me demander de l'ouvrage.

C'est un malheur qu'il n'y ait pas plus de vocations pour l'état religieux en Canada; il faudrait mélanger ici pour ôter la prévention.

J'ai reçu ces jours-ci des lettres de MM. Thibault, Bourassa, Laflèche et Taché; ils sont tous bien. J'ai envoyé à Québec copie de mes pouvoirs que j'ai communiqués à tous les saints Seigneurs du Canada. J'ai prié M. Cazeau de les faire copier, authentifier et de les envoyer. Contentez-vous en faute de mieux. Nous nous portons tous bien. Le R. P. Bermond s'est déjà mis au sauvagement. Mon très cher Seigneur, je suis tout rempli d'estime, de vénération pour vos vertus, travaux apostoliques que Dieu bénit: ce qui est la marque assurée que vos entreprises sont selon ses vœux. Je demande part à leur mérite et demeure de Votre Grandeur le très humble serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

A LA MAISON CHAPELLE

Le 4 novembre S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêtue à la Maison Chapelle des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. de Saint-Boniface et a prononcé le sermon de circonstance.

Une jeune italienne, Elena Contini, d'Ignace, Ont., dernière mission du diocèse, a revêtu le saint habit et reçu le nom de Soeur M. Louis de Gonzagué.

UNE TOUCHANTE ALLOCUTION

Le 18 septembre *Le Devoir* de Montréal a publié une touchante allocution prononcée devant ses parents à la suite de son ordination par un jeune missionnaire Oblat. Comme ce jeune missionnaire est un neveu de S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., et qu'il travaill déjà dans le vicariat apostolique du Keewatin, nous nous faisons un plaisir de la reproduire.

Vous avez souvent entendu citer ce vieux proverbe qui dit que les grandes joies comme les grandes douleurs sont muettes. Je vous avoue que la vérité de ces paroles ne m'est jamais apparue aussi claire qu'aujourd'hui. Sous le coup des émotions qui se pressent dans mon cœur, je sens toute l'impuissance de mes paroles à traduire mes sentiments, mais à défaut de mes propres expressions, permettez-moi d'emprunter celles de notre Mère la Sainte Vierge, au jour glorieux de l'Annonciation. "Mon âme glorifie le Seigneur, car il a fait en moi de grandes choses... Il a regardé l'indigence de son serviteur... C'est lui qui dépose les superbes..." Ce cantique d'action de grâce, je veux le redire toute ma vie, et l'éternité elle-même ne sera pas assez longue pour remercier le bon Dieu comme il le mérite. Pour faire l'énumération des bienfaits dont il m'a comblé, il me faudrait repasser un à un tous les instants de ma vie, puisque c'est par lui que nous avons reçu l'être, la vie et le mouvement, mais je ne veux m'arrêter qu'aux gâteries du bon Dieu; ne soyez pas surpris de cet mot, car sans cesser d'être infiniment juste, le bon Dieu a des préférences pour certains peuples, familles, ou individus. En parlant de la nation juive, le psalmiste nous dit qu'elle a plus reçu qu'aucune autre nation : "*Non facit taliter omni nationi*", et l'ouvrier de la onzième heure qui reçoit le même salaire que l'ouvrier de la première heure, nous fournit un exemple frappant des libéralités du bon Dieu. Il est comme une tendre mère qui, chérissant également tous ses enfants, a pourtant une réserve spéciale de tendresse pour tel petit, qu'elle sait plus faible que les autres et qui, par là-même, excite davantage sa compassion.

Je suis cet être chétif que le bon Dieu a pris en pitié. Il m'a fait naître dans la religion catholique, au sein d'une famille où la vertu est de tradition, et qui a l'honneur de compter un évêque dans ses rangs, sans parler des oncles, frères, cousins, soeurs et consines qui m'ont précédé et comme frayé le chemin de la vie sacerdotale et religieuse. La Providence m'a aussi donné et conservé de bons parents. En ce jour mémorable, et au moment de

les quitter, peut-être pour ne plus les revoir qu'au ciel, je sens le besoin de leur ouvrir mon cœur pour leur dire combien je leur suis redevable et comme j'admire leur conduite. Oui, cher père, je vous remercie de m'avoir donné cette éducation forte et virile qui m'a habitué de bonne heure aux sacrifices. Je vous remercie des exemples de droiture et de franchise qui forment le fond de votre caractère. Votre scrupuleux respect des droits d'autrui et votre haine de ce que vous appeliez les "trigauderies" ont toujours produit chez moi la plus salutaire influence. Et pour montrer votre sens chrétien autant que votre bon cœur, je veux rappeler ici ce soir combien généreusement vous m'avez permis de suivre ma vocation. Quand il s'est agi de vous apprendre ma détermination de me faire Oblat de Marie Immaculée, je vous avoue que j'avais quelque crainte. Mais la foi prévenant la nature vous m'avez dit bien paternellement : "Mon enfant, va où le bon Dieu t'appelle, sois heureux et ne songe pas à ce que tu nous as coûté." Cette réponse héroïque, je ne l'ai pas oubliée, je m'en suis souvenu et je m'en souviens encore pour demander à Dieu que vous serviez si bien, de vous consoler, vous accorder une heureuse vieillesse et vous préparer une belle place dans son paradis.

Quant à vous, chère maman, qui dira la part que vous avez prise à ma vocation. Vous êtes heureuse aujourd'hui de voir trois de vos fils prêtres, le premier depuis près de vingt-cinq ans; le dernier ayant encore les mains humides de l'onction sainte. Vous avez bien raison d'être heureuse, c'est là votre ouvrage, c'est le fruit de vos prières et de vos peines. Un célèbre écrivain français, René Bazin, a écrit ces paroles qui traduisent bien ma pensée. "Il y a des mères qui ont des âmes de prêtre et qui la donnent à leurs enfants." Pour nous donner cette âme de prêtre, vous n'avez rien épargné. En mère chrétienne, vous nous avez consacrés à Dieu, dès avant notre naissance, Votre exemple seul aurait suffi à nous donner l'amour des choses saintes, tant sont grandes votre foi et votre piété. Mais vous avez su y joindre les enseignements, les exhortations et au besoin la correction. Et qui dira les sacrifices que notre éducation vous a coûtés? Mais il y a plus. Je suis certain que vous avez poussé l'héroïsme jusqu'à nous sevrer de bonne heure de ces tendresses sensibles dont votre cœur maternel était pourtant rempli, de cœur de nous dérober à Celui à qui vous nous aviez irrévocablement donnés. On me pardonnera de descendre dans ces intimités, mais je crois que de tels exemples méritent d'être signalés.

Parmi ceux qui m'ont conduit au saint autel, il n'y en a pas qui ont pris une part plus active que mon cher oncle, Mgr Charlebois. Il pourrait à bon droit m'adresser ces paroles que saint Paul

écrivait aux Corinthiens. "Quand vous auriez dix mille pédagogues dans le Christ, vous n'avez pas beaucoup de pères, et c'est moi qui vous ai engendré dans le Christ Jésus". Monseigneur, ce sera une des grandes joies de ma vie d'avoir reçu tous les ordres de vos mains. J'espère qu'avec la grâce du sacerdoce, vous m'avez communiqué un peu de votre esprit d'apostolat, que vous avez déposé en moi une étincelle de cette charité qui anime Votre Grandeur pour ces déshérités de la nature, vos chers sauvages.

Il est encore d'autres personnes que la reconnaissance me fait un devoir de nommer, ce sont mes maîtres dans la science et la vertu. Je suis heureux de pouvoir dire à M. Pauzé qui personnifie si bien l'Alma Mater, combien je lui suis redevable et de le remercier de la délicate attention qu'il a exercée à mon égard en insistant pour que je sois ordonné à l'Assomption.

Mais je n'en finirais plus s'il me fallait nommer tous mes bienfaiteurs, chacun de vous y passerait. Pourtant, je ne puis me défendre d'exprimer ma gratitude envers tous ceux qui de quelque manière ont contribué à rehausser l'éclat de cette fête de famille.

Encore une fois, un cordial merci à tous et soyez assurés que je ne vous oublierai pas au "memento" de ma première messe. Je réciterai mentalement la belle prière de Bossuet : "Entre tous, Seigneur, vous me permettrez de nommer ceux qui me sont plus chers que moi-même, je ne vous ferai pour eux qu'une prière, celle du larron pénitent sur la croix : "Souvenez-vous d'eux, Seigneur, de leur difficultés, de leurs tentations, de leurs peines, souvenez-vous d'eux pour les consoler, les bénir et les sauver, souvenez-vous d'eux et de moi, surtout à l'heure de notre mort."

UNE GROTTÉ DE NOTRE-DAME DE LOURDES EN ALBERTA

Le Manitoba possède une grotte de Notre-Dame de Lourdes à Saint-Malo, — l'oeuvre d'un prêtre français, ancien curé de cette paroisse, M. l'abbé Abel Noret. La Saskatchewan a aussi la sienne à Saint-Laurent, au diocèse de Prince-Albert. Le 8 septembre dernier on en a béni une dans l'Alberta, au diocèse d'Edmonton, sur les bords du lac La Nonne. Les catholiques de l'endroit, sous la direction et avec l'aide des RR. PP. Le Bré et Lizée et du F. Guillaume, O. M. I., ont fait venir d'Europe une belle statue de Notre-Dame de Lourdes et l'ont placée près de leur église. De nombreux pèlerins étaient accourus des endroits voisins. On prêcha en français, en anglais et en sauvage.

SOUVENIR DE LA GRANDE GUERRE

Le 11 novembre, deuxième anniversaire de l'armistice de la grande guerre de 1914-1918, a eu lieu l'inauguration du monument érigé par les Français de l'Ouest à la mémoire de leurs compatriotes de nos provinces, qui ont volé au secours de la France et sont tombés sur les champs de bataille. Ces glorieux morts sont au nombre de 145, parmi lesquels deux Oblats, les RR. PP. Croisier et Deléglise. Ce monument est placé à l'entrée du cimetière, en face de la cathédrale, près de la rue Taché. La statue de bronze, qui représente le "Poilu victorieux", est un fac-simile de l'oeuvre du grand sculpteur français, Eugène Benet, de Paris. Elle mesure dix pieds de hauteur et repose sur un piédestal en pierre de quinze. Les noms des glorieux morts seront gravés sur les côtés de ce monument.

Un service funèbre solennel, chanté par S. G. Mgr l'Archevêque dans la cathédrale, a précédé l'inauguration du monument. M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, a prononcé une éloquente allocution de circonstance.

Des discours furent prononcés au pied du monument par M. de la Giclais, président du comité, par Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur du Manitoba, par M. Bourgouin, agent consulaire français, par le général Ketchen, commandant militaire du district de Winnipeg, par M. Joseph Bernier, député provincial de Saint-Boniface, et par Callède, un vétéran de la grande guerre, qui a parlé au nom de ses camarades de l'Ouest.

DING ! DANG ! DONG !

— S. E. le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, a déclaré le mois dernier que voter est le devoir des religieuses comme celui des autres femmes américaines. Il leur a fortement recommandé d'exercer leur droit de vote et de remplir les formalités voulues. Aux élections provinciales du 29 juin dernier les religieuses du diocèse de Saint-Boniface ont voté pour la première fois. C'était la première élection depuis que le droit de vote a été accordé aux femmes du Manitoba.

— Le 20 octobre S. G. Mgr Neil McNeil, archevêque de Toronto, a célébré le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. Le vénéré jubilaire a d'abord été évêque de Saint-Georges, dans l'île de Terre-Neuve, puis archevêque de Vancouver, d'où il a été promu au siège de Toronto. S. E. Mgr le Délégué Apostolique, qui assistait à la célébration, lui a remis une lettre autographe du Saint-Père.

— Le mois dernier les RR. PP. Saucier et Mercier, C. SS. R., ont prêché une retraite à Somerset et le R. P. Poulet, O. M. I., à Letellier.

— M. Paul Dufault, le célèbre ténor canadien, a donné deux concerts au Manitoba, l'un à Saint-Jean-Baptiste le 7 novembre et l'autre à Winnipeg le 9. Il achève une tournée transcontinentale de Halifax à Vancouver. Comme l'an dernier, il a charmé tous ceux qui l'ont entendu.

— Dans une lettre adressée à *L'Ami du Foyer*, le R. P. de Grandpré, O. M. I., de la nouvelle mission sauvage de Bloodvein, écrit : "Notre pauvre petite maison est faite et notre école est en voie de construction, notre chapelle est encore à venir. Aucune ressource pour la construire, sinon les aumônes que nous attendons de charitables bienfaiteurs." Les aumônes peuvent lui être adressées par les soins de *L'Ami du Foyer*, Saint-Boniface.

— Mgr Hallé, préfet apostolique de l'Ontario Nord, vient d'organiser, à huit milles de Hearst, une septième paroisse appelée Sainte-Anne-des-Prés.

— Cette année le scolasticat des Oblats à Edmonton compte 44 scolastiques. 10 séminaristes séculiers suivent les cours de théologie avec eux.

— Nous prions nos abonnés de jeter un coup d'oeil sur la bande d'expédition pour constater si leur abonnement est soldé à date. Si non, prière de le solder au plus tôt.

R. I. P.

— S. G. Mgr W.-A. Macdonell, évêque d'Alexandria, Ont., décédé dans sa ville épiscopale.

— Le R. P. Damien-Marie Saintourens, O. P., décédé à Camden, New Jersey, fondateur des Soeurs Dominicaines du Rosaire perpétuel. Ce zélé prédicateur prêcha le Rosaire à Saint-Boniface et dans différents endroits de l'Ouest il y a une trentaine d'années.

— Rde Mère Sainte-Ursule, fondatrice du monastère du Précieux Sang de Sherbrooke il y a vingt-cinq ans, décédée à Sherbrooke.

— L'honorable sénateur Benjamin Prince, de la Saskatchewan, décédé à Nord Battleford.

— M. Alphonse Desjardins, commandeur de l'Ordre de S. Grégoire le Grand et fondateur des *Caissees populaires* au Canada, décédé à Lévis.

Vins de Messe

**ST-LUC
ST-BRUNO**

**TABERNACLE
ST-ALBERT**

Vins liturgiques pour le Saint Sacrifice de la Messe, approuvés par Sa Grandeur Monseigneur A. A. Sinnott, Archevêque de Winnipeg. Ces vins sont expédiés en caisse de 12 bouteilles ou en fûts. Tous nos vins sont garantis et se conservent dans des conditions normales.

Eaux Minérales

Vichy—"Source Active", eau naturelle de Saint-Yorre et Vichy "Celestins"

Vin Nectar

Vin Nectar "Mousseux", Le champagne apprécié. Vin Nectar "Tonic Port". Vin Nectar "Gingembre". Vin Nectar "Rouge". Vin Nectar "Blanc".

Les vins Nectar ne contiennent pas plus de 2½% d'alcool.

Cigares

Celestina Havane. Valeur extra. •Cinq grandeurs en boîte de 25 et 50 cigares

Tabacs

Valiquette, hachés de feuilles choisies et garantis naturels. En paquets : No 40, 50, 60, 80 et 100

Tabacs, Cigares et Cigarettes importés et domestiques

Bièrre Dow de Montréal

Bièrre Dow de Montréal. Pétillante, légère et nutritive. Carton 24 demi-bouteilles. Baril 120 demi-bouteilles.

Cie RICHARD-BELIVEAU

Gros et Détail—Tabacs, Cigares, Cigarettes

MANUFACTURIERS DE VINS ET IMPORTATEURS

330, RUE MAIN

WINNIPEG

LE CANADA FRANCAIS

Fusion de la Nouvelle-France et du Parler Français. Couronné par l'Académie française
REVUE DE L'UNIVERSITE LAVAL

Directeur: M. l'Abbé Camille Roy

UN AN : \$3.00

LE NUMERO : 0.35 SOUS

ADRESSE : CASIER, 218, UNIVERSITE LAVAL. QUEBEC

J. A. CHARETTE

Travaux en tôle, couvertures, ventilation, corniches

CHAUFFAGE A AIR CHAUD

AMELIORATION DES SYSTEMES DEFECTUEUX

Satisfaction garantie ou argent remis

TELEPHONE—Bureau : N2381

Résidence : N1605

SAINT-BONIFACE, Man.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

300 SUCCURSALES ET AGENCIES AU CANADA

Capital autorisé	\$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve	7,900,000
Total de l'actif	7,500,000

SIEGE : Montréal (112, rue Saint-Jacques)

Lettres de Crédit émises et Traités vendues payables dans toutes les parties du monde. Intérêt au taux de 3% par an accordé sur dépôts d'épargne. Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, Gérant,

Succursale de Saint-Boniface.

Cultivateurs Canadiens - Français !

Le Comptoir Agricole Ltd. est une maison canadienne-française, à capital canadien-français.

Il vend à commission blé, avoine, orge, seigle et lin.

Il vérifie l'inspection et la pesée et vous accorde le plus haut prix au temps de la vente.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ,

Téléphone : A3687

Résidence : A2572



LE COMPTOIR AGRICOLE, LTD

300 GRAIN EXCHANGE

Boîte Postale 5

Télé. : N1235

Imprimerie "Le Manitoba"

Factures
Entêtes de
Lettres
Enveloppes
Listes
d'Electeurs
Programmes
Affiches

42 Ave Provencher
ST-BONIFACE
MAN.

Impressions
de
Tous Genres
—
Travail Soigné
—
Prix Modérés

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Allez chez

CHEVRIER

LE MAGASIN BLEU

Maison canadienne-française fondée en 1872

Hardes-faites pour hommes et garçons. Merceries, etc.
Chapeaux et Casquettes

FOURRURES POUR DAMES ET MESSIEURS

Vis-à-vis de l'ancien Bureau de Poste

452, rue Main

Winnipeg

HÉBERT-BERTRAND COMPANY.

ASSURANCES

Feu, Vie, Accidents, Automobiles,
Garanties, Etc.

J. A. Hébert
Gérant

Tél. M. 4576

273½ Ave Portage
Winnipeg.

THE JOBIN MARRIN CO.,

LIMITÉE.

ÉPICIERIS EN GROS SEULEMENT

Correspondance en Français

Marchandises de qualité à prix raisonnable. - Agents spéciaux pour le tabac Boisvert et les célèbres biscuits Dufresne, de Joliette. Attention spéciale donnée à toute correspondance française

MAGASIN ET BUREAUX

168 EST. RUE MARKET
WINNIPEG.

Dr J.-R. TASSE

M.D., L.M. CC.

Spécialiste en chirurgie et maladies des femmes. Voies urinaires

Consultation : 2 à 5 p.m.—7 à 8 p.m.

Bureau : Cham. 441-443 Edifice Somerset, Ave Portage.

Tél. : A6081 - WINNIPEG

Rés. : 109, rue Dumoulin

Tél. : N2396 ST-BONIFACE

Dr F. LACHANCE

Chirurgie et Gynécologie

Bureau

Résidence

Télé. : A6207

Télé. : N1564

Heures de bureau : 2 à 5. Heures d'hôpital 8 à 12 a.m.

Bureau : Ch. 438 Edifice Somerset, Ave Portage, Winnipeg

Résidence : Coin des rues Aulneau et Hamel, St-Boniface

Dr L.-G. BENOIT

Bureau : 238 Edifice Curry (En face du Bureau de Poste)

Résidence : 607 McDermot WINNIPEG, MAN.

Heures, de consultation : 1.30 à 5 p.m.—Le soir: Sur rendez-vous

Tél.—Bureau: A4749

Rés.: N8640

Dr JONCAS

Dentiste

De l'Université Northwestern de Chicago, sollicite la clientèle canadienne-française

612 Edifice Somerset

Tél. : 3251 - WINNIPEG

M. Duprey.
Président

J. M. Bessette.
Gérant Général

ADANAC GRAIN Co. LTD.

Membre du Grain Exchange de Winnipeg, Fort William et Calgary

La Compagnie Adanac Grain est à l'heure actuelle contrôlée par du capital canadien-français et la seule compagnie ayant un fermier de langue française comme membre du Grain Exchange à Winnipeg, à Fort William et à Calgary.

Le service de la Compagnie est reconnu le meilleur et les avis donnés à nos fermiers, grâce à nos relations avec les grosses maisons d'exportation leur ont toujours rapporté les plus hauts prix.

Nous vous faisons appel, non comme Canadiens-français, mais pour l'excellent service que nous vous donnons.

ADANAC GRAIN COMPANY

Téléphone : A8089

408-418 "GRAIN EXCHANGE

:-:

WINNIPEG, MAN

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

JOSEPH TURNER, Président.

J. H. TURNER, Vice-Président

ALBERT TURNER, Sec. Trésorier

The STANDARD PLUMBING & HEATING CO. Ltd

Ingenieurs pour systèmes de chauffage et de ventilation. Poseurs de plomberies hygiéniques, d'appareils à gaz, de ferblanterie et de feuilles de métal.

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE

BUREAU PRINCIPAL : 296, rue Fort, Winnipeg.

Téléphone Main 529

Succursale à Saint-Boniface, 46, avenue Provencher.

Téléphone Main 8132

Téléphone de la résidence : Fort Rouge 906.

BRYDGES & WAUGH

363, Main

:::

:::

Winnipeg, Man.

Assurance Immeubles Argent à prêter

Immeuble de la Banque d'Ottawa

Téléphone : A6815 et A6816

Demandez nos listes de propriétés de Saint-Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour manufactures

Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

VOUS
TROUVEREZ



AU
MAGASIN

ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'oeil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est : "LA BONNE MARCHANDISE A UN PRIX RAISONNABLE".

Poêles, Ustensiles de Cuisine émaillés; Argenterie, Coutellerie; Marchandises de Sport, de Chasse, de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V.-J. GUILBERT se fera toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

TELEPHONE : A4831

ASHDOWN, Coin des rues Main et Banntyne, Winnipeg

AVEZ-VOUS RECU UN EXEMPLAIRE DE NOTRE

CATALOGUE D'AUTOMNE ?

Si vous ne l'avez pas reçu veuillez s'il-vous-plaît nous en faire la demande.

Si NOTRE CATALOGUE D'AUTOMNE VOUS EST PARVENU vous êtes-vous donné la peine de le feuilleter attentivement et d'y choisir une commande d'essai?

Nous sommes convaincus que nos clients peuvent se procurer des vêtements et autres marchandises constituant la plus grande valeur que peut représenter l'argent.

NOS MODELES REPONDENT PARFAITEMENT aux dernières exigences de la mode d'automne et d'hiver.

NE L'OUBLIEZ PAS. Nous payons tous les frais de transport jusqu'au Bureau de Poste ou gare la plus rapproché et remplissons toute commande avant que 12 heures de travail se soient écoulées depuis le moment de sa réception.

NOTRE GARANTIE EST EXPLICITE.—Si pour une raison quelconque vous n'êtes pas satisfait de votre achat, vous pouvez, sans que nous y mettions la moindre objection, obtenir la remise de votre argent et le remboursement des frais de transport.

CHRISTIE GRANT LIMITED

Département de publicité et de service français

ALBERT J. BELAND, Gérant.

*27
Brisches & Co*